

Consulat Général de France à Jérusalem

www.consulfrance-jerusalem.org

Service de Presse



Al Ayyam
- page 1-

**La France appuie la tenue d'une conférence de Paris 2
si l'Autorité palestinienne en fait la demande
et si une perspective politique est en vue**

**Le représentant de la France pour la conférence de Paris
pour l'Etat palestinien à Al Ayyam : nous soutenons
la demande de Fayyad d'appliquer l'accord technique
sur les *clearance revenues* avant la réunion du AHLC**

**L'absence de financement des Arabes n'est pas justifiée
après la déclaration de Doha et le Congrès
doit autoriser le transfert de l'aide américaine**

L'ambassadeur Pierre Duquesne a assuré que la France soutiendrait la demande palestinienne appelant le gouvernement israélien à appliquer l'accord technique entre les ministères palestinien et israélien des finances sur la collecte des « *clearance revenues* ». Il a également déclaré que le Premier ministre Salam Fayyad avait évoqué la possibilité de ne pas participer à la prochaine réunion du AHLC si Israël n'avait pas mis en application cet accord avant la réunion.

P. Duquesne a annoncé dans un entretien à *Al Ayyam* que la réunion permettrait d'appeler à une levée des restrictions aux exportations de Gaza : « l'élément nouveau depuis la dernière réunion du AHLC, c'est la libération du soldat Gilad Shalit. Les Israéliens avaient indiqué que cette libération conditionnait la levée du blocus sur Gaza ou du moins son allègement. Par conséquent, la France appellera avec force à la levée des restrictions aux exportations vers la Cisjordanie et également vers Israël, bien sûr, mais au moins vers la Cisjordanie. Cela est important pour permettre le développement économique de la Cisjordanie et de Gaza, qui figurera parmi les priorités de l'ordre du jour.

Il s'est étonné que les Etats arabes ne remplissent pas leurs engagements financiers malgré l'accord de réconciliation : « il y a un autre élément nouveau depuis la dernière réunion du AHLC, c'est l'accord qui a été trouvé sous l'égide du Qatar, et que la France a salué. Les donateurs arabes, dont le Qatar, nous disaient qu'ils exigeaient la réconciliation avant de payer. Cet accord devrait donc inciter les Arabes, pas dans six mois mais aujourd'hui, à soutenir l'Autorité palestinienne au niveau promis ».

Il a ajouté que le Congrès américain déclarait ne pas vouloir fournir d'aide aux Palestiniens en raison de la démarche entreprise par ces derniers à l'ONU : « or, quand nous voyons où en est cette démarche aujourd'hui aux Nations Unies, nous ne voyons pas de raison de bloquer les versements financiers ».

Il a rappelé la position de la France sur le Protocole de Paris sur les relations économiques et financières : « le Protocole de Paris date de plus de 15 ans. Par définition, il ne prend pas en compte tous les changements économiques intervenus dans les deux pays durant cette période, donc nous n'avons pas de raison de nous opposer sur le principe à une révision du Protocole. Mais il y a des choses que nous pouvons faire dans le cadre du Protocole : sur la question de la collecte des *clearance revenues*, il est urgent d'appliquer le Protocole de Paris. D'autre part, nous ne voulons pas que les Palestiniens et les Israéliens s'engagent dans des négociations qui durent des années : il est plus important d'engager des négociations pour un Etat palestinien que de négocier pendant des années sur le Protocole de Paris ».

P. Duquesne a enfin estimé que la tenue d'une deuxième conférence des donateurs pour l'Etat palestinien serait utile, à deux conditions : « que l'Autorité palestinienne en fasse la demande et qu'il y ait un minimum de perspective politique ».

Texte intégral de l'interview :

Al-Ayyam : le sujet principal aujourd'hui est la prochaine réunion du AHLC. Quels sujets seront abordés lors de cette réunion ?

Pierre Duquesne : cette réunion n'est pas une fin en soi. Lors de ses deux dernières réunions en 2011, le AHLC a confirmé que les Palestiniens étaient désormais capables de gérer un Etat. Or aujourd'hui, la situation est difficile sur tous les fronts : la réunion du AHLC doit permettre de mettre l'accent sur ces difficultés.

Le Premier ministre Salam Fayyad a annoncé qu'il ne participerait pas à la réunion si l'accord technique conclu à l'été dernier entre les ministères palestinien et israélien des finances sur la collecte des *clearance revenues* n'était pas appliqué. Nous pensons effectivement que cet accord doit être appliqué avant la réunion du AHLC. Cet accord a été conclu au niveau technique et doit maintenant être validé au niveau politique. Il faut rappeler que cet accord a été négocié en mai, juin et juillet 2011, c'est-à-dire à une période marquée par la réconciliation interpalestinienne et par la perspective d'une démarche palestinienne à l'ONU. Des négociations ont cependant eu lieu, avec l'accord des Israéliens, donc il n'y a pas de raison pour que cet accord ne soit pas appliqué. Il est d'autant moins justifié de suspendre cet accord au moment où l'on parle de l'établissement de mesures de confiance en vue d'une reprise des négociations.

Quatre sujets à l'ordre du jour du comité de liaison

La réunion devrait se concentrer sur quatre questions :

- Premièrement, la situation financière : l'Autorité palestinienne est confrontée à une crise financière pour la première fois depuis 5 ans. Quels sont les éléments pour résoudre cette crise? D'abord, des mesures peuvent être prises concernant le budget de l'Autorité palestinienne, en augmentant les recettes et en diminuant les dépenses. Ensuite, il faut appliquer l'accord technique sur les taxes collectées par Israël au profit de l'Autorité palestinienne. Il faut également lever les restrictions en Cisjordanie et à Gaza. Enfin, il s'agit des contributions des donateurs. A cet égard les choses sont claires : l'Union européenne, les Etats-membres de l'UE et la Norvège sont les seuls à honorer leurs engagements. En ce qui nous concerne, la France s'attache à verser rapidement son aide. Concernant les autres pays, ni les pays de la région, c'est-à-dire les pays arabes et c'est un sujet ancien, ni les Etats-Unis, et cela est nouveau, ne remplissent entièrement leurs engagements. Il y a donc nécessité que les pays de la région et que les Etats-Unis soient présents et qu'ils remplissent leurs engagements, car l'Europe n'augmentera pas sa contribution.

- Deuxièmement, la situation à Gaza : l'élément nouveau depuis la dernière réunion du AHLC, c'est la libération du soldat Gilad Shalit. Les Israéliens avaient indiqué que cette libération conditionnait la levée du blocus sur Gaza ou du moins son allègement. Par conséquent, la France appellera avec force à la levée des restrictions aux exportations vers la Cisjordanie et également vers Israël, bien sûr, mais au moins vers la Cisjordanie. Cela est important pour permettre le développement économique de la Cisjordanie et de Gaza, qui figurera parmi les priorités de l'ordre du jour. Je me suis rendu à Gaza à l'occasion de ma visite ici. J'y ai rencontré des personnalités du secteur privé, de la société civile, ainsi que des Nations Unies. Je suis toujours surpris de voir la capacité et la détermination des gens à Gaza, il est très important de leur accorder davantage de liberté.

- Troisièmement, la question de la zone C de Cisjordanie : en effet, si l'on croit à la possibilité d'un développement en Cisjordanie, alors vous devez inclure la zone C, et des projets doivent être mis en place dans cette zone, nous pensons qu'il est important d'examiner ce sujet.

- Quatrièmement, les *clearance revenues* : le travail technique sur cette question doit continuer, il y a des problèmes qui doivent être traités. Nous ne souhaitons pas aborder la question des retards dans les transferts de ces revenus car ils sont totalement inacceptables et parce que ces transferts sont de droit. Ces fonds ne sont absolument pas israéliens, ce sont seulement des fonds prélevés pour le compte des Palestiniens. Cependant, on peut encore améliorer ce processus et tout le monde en sortirait gagnant.

Les mesures prises par l'Autorité palestinienne visant à diminuer le déficit ne résoudront pas le problème

- Al Ayyam : *concernant la crise financière, vous avez dit que l'Europe et la Norvège payaient leur dû mais que les pays arabes et les Etats-Unis ne remplissaient pas leurs engagements. Pensez-vous que la crise financière s'aggravera cette année ?*

- Pierre Duquesne : les risques sont évidemment présents. L'an dernier, l'aide budgétaire a atteint 800 millions de dollars : certains disent qu'il s'agit là d'un minimum, tandis que d'autres pensent que 800 millions c'est une somme élevée. En admettant que l'aide extérieure soit à nouveau de 700 ou 800 millions de dollars en 2012 et que le déficit soit de l'ordre de 1,3 milliards de dollars comme l'an dernier, alors il y aura un besoin de financement de 500 ou 600 millions de dollars. Comme je l'ai indiqué, il est possible et nécessaire de diminuer ce montant en diminuant les dépenses et en augmentant les recettes. Mais cela ne résoudra pas tout le problème. Se pose également la question des donateurs, notamment les donateurs arabes, dont la majorité, sinon l'ensemble, sont absents.

Soutenir l'Autorité est dans l'intérêt de tous

- Pierre Duquesne : il y a un autre élément nouveau depuis la dernière réunion du AHLC, c'est l'accord qui a été trouvé sous l'égide du Qatar, et que la France a salué. Les donateurs arabes, dont le Qatar, nous disaient qu'ils exigeaient la réconciliation avant de payer. Cet accord devrait donc inciter les Arabes, pas dans six mois mais aujourd'hui, à soutenir l'Autorité palestinienne au niveau promis.

De son côté, le Congrès américain dit qu'il ne souhaite pas fournir d'aide aux Palestiniens en raison de la démarche entreprise par ces derniers à l'ONU. Or, nous savons où en est cette démarche aujourd'hui aux Nations Unies et nous ne voyons pas de raison de bloquer les versements financiers

Soutenir l'Etat palestinien est dans l'intérêt de tous : c'est dans l'intérêt de la communauté internationale, car ce soutien garantit le développement de la Palestine et prépare l'Etat palestinien ; c'est aussi dans l'intérêt d'Israël, car ce soutien permet le maintien de la stabilité en Palestine ; et c'est bien sûr dans l'intérêt des Palestiniens eux-mêmes. Pour toutes ces raisons, nous appelons les donateurs arabes et les Etats-Unis à tenir leurs engagements.

Le soutien à l'Autorité reste une priorité pour l'Europe malgré le printemps arabe

- Al Ayyam : *d'un côté, le printemps arabe a amené certains pays du Golfe à réorienter leurs priorités vers les Etats en difficulté ; de l'autre, il y a la crise de l'euro. Dans ce contexte, certains affirment que la Palestine n'est ni la priorité des Arabes, ni de l'Europe...*

- Pierre Duquesne : on ne peut pas dire cela à propos de l'Europe. L'Europe a maintenu et maintiendra son soutien aux Palestiniens, la Palestine reste une priorité de l'aide européenne. Nous n'avons pas changé de priorité, ni en faveur d'autres pays de la région, ni en faveur d'autres pays dans le monde. En ce qui concerne le printemps arabe, la Palestine fait elle-même partie du monde arabe et ne devrait donc pas subir d'effet négatif en raison du printemps arabe. S'agissant des Etats arabes, ceux-ci jouent un rôle important. Le Qatar par exemple joue un rôle important sur la réconciliation. Je ne vois pas comment des montants de l'ordre de 100 ou 200 millions de dollars pourraient leur poser un problème financier.

Le débat palestinien sur les impôts est classique

- Al Ayyam : *comment percevez-vous le dernier débat qui a eu lieu dans les Territoires palestiniens au sujet de la réforme de la loi sur l'impôt sur les revenus ? Certains acteurs du secteur privé palestinien se sont élevés contre ces amendements et un compromis a été finalement trouvé. Pourtant, même s'il s'est apaisé, le débat continue.*

- Pierre Duquesne : ce débat est classique dans tous les Etats lorsqu'ils font face à des crises financières. Des débats similaires ont lieu en ce moment-même dans l'ensemble des pays européens. Lorsqu'on est confronté à un creusement du déficit budgétaire, on propose un paquet de mesures sur la base d'une réduction des dépenses et d'une augmentation des recettes. Et bien sûr, lorsque vous proposez une augmentation des impôts, l'ensemble des contribuables, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises, sont contre. C'est un processus classique : les gouvernements présentent une série de mesures, des discussions s'engagent et on arrive à un compromis. Cette polémique n'est pas propre à la Palestine.

Je pense que l'institutionnalisation du dialogue social est une bonne chose. J'ai eu l'impression, à partir de mes entretiens avec plusieurs responsables du gouvernement et du secteur privé, que le compromis est

acceptable par les deux parties. Il est essentiel d'améliorer le système de la collecte des taxes. Cela nécessite une plus grande présence des fonctionnaires du ministère des finances. Cela exige aussi l'application par Israël de l'accord sur les *clearance revenues*. Les services fournis par l'Autorité palestinienne se sont certainement améliorés ces dernières années. Par conséquent, il n'est pas scandaleux d'augmenter les impôts. Dans le même temps, il faut que le secteur privé soit gagnant et qu'il puisse se développer dans un contexte favorable.

La révision du Protocole de Paris

- **Al-Ayyam** : *vous êtes un expert de l'économie palestinienne et des relations économiques entre la Palestine et Israël. Soutenez-vous la position selon laquelle le Protocole de Paris, élaboré il y a longtemps, devrait être révisé ?*

- **Pierre Duquesne** : le Protocole de Paris date de plus de 15 ans. Par définition, il ne prend pas en compte tous les changements économiques intervenus dans les deux pays durant cette période, donc nous n'avons pas de raison de nous opposer sur le principe à une révision du Protocole. Mais il y a des choses que nous pouvons faire dans le cadre du Protocole : sur la question de la collecte des *clearance revenues*, il est urgent d'appliquer le Protocole de Paris. D'autre part, nous ne voulons pas que les Palestiniens et les Israéliens s'engagent dans des négociations qui durent des années : il est plus important d'engager des négociations pour un Etat palestinien que de négocier pendant des années sur le Protocole de Paris

Une deuxième Conférence de Paris doit se baser sur une perspective politique

- **Al-Ayyam** : *pour finir, la question classique : il semble qu'il n'y ait pas de date prévue prochainement pour la tenue d'une nouvelle conférence des donateurs à Paris ?*

- **Pierre Duquesne** : nous restons prêts, la France et les trois co-présidents (Norvège, Commission européenne et envoyé spécial du Quartette), à organiser une nouvelle conférence, mais vous avez raison de dire qu'il n'y a pas de date précise. Il existe deux conditions indispensables à la tenue de cette conférence : d'abord, une demande de la part de l'Autorité palestinienne indiquant qu'elle estime utile la tenue d'une telle conférence. Pour le moment, l'Autorité palestinienne est davantage engagée dans le processus de réconciliation, peut-être dans la démarche à l'ONU, et préoccupée par les difficultés actuelles. Ensuite, il faut un minimum de perspective politique. Peut-être pas des négociations complètes. Je rappelle toujours que la première Conférence de Paris a eu lieu en décembre 2007, trois semaines après la conférence d'Annapolis, alors qu'Annapolis n'était pas considérée à cette époque comme un succès, mais au moins, il y avait une perspective politique.

L'Autorité a relevé avec succès un défi difficile en 2011

Il est important de rappeler que nous avons enregistré, entre 2008 et 2010, des succès manifestes sur le plan des réformes palestiniennes et des contributions des donateurs. C'est la première fois dans le monde qu'une conférence de donateurs conduit au versement d'une aide plus importante et à la mise en œuvre de davantage de réformes que prévu. Cela est le résultat de nombreux facteurs, dont le plus important est le travail décisif mené par le gouvernement de l'Autorité palestinienne, sous la direction du président Mahmoud Abbas et du Premier ministre Salam Fayyad. C'est aussi le résultat du mécanisme de suivi mis en place par la France.

Israël aussi a participé à ce processus en 2009 et en 2010, bien que de manière lente et réticente. Des pas ont été faits dans la bonne direction. Selon moi, l'année 2011 a été une année de « stress test » pour l'Autorité palestinienne. Rappelons-nous qu'en 2011, nous avons eu le printemps arabe avec ses conséquences politiques et sociales, la perspective de la réconciliation interpalestinienne et de l'admission à l'ONU, des gels inacceptables de la part d'Israël du transfert des *clearance revenues*, le fait que certains donateurs n'aient pas tenu leurs promesses... Si nous avions su tout cela, tout le monde aurait dit que l'Autorité palestinienne serait incapable de poursuivre ses réformes et que des tensions politiques et sociales allaient inévitablement éclater. Or, l'Autorité palestinienne a passé ce test avec succès. Je ne sais pas combien de personnes auraient parié là-dessus.

L'Etat palestinien doit être établi le plus tôt possible

Malgré cela, la situation ne peut pas continuer ainsi. 2012 est une l'année de tous les dangers. Dans ce contexte, une nouvelle conférence pourrait être utile. En effet, le cadre de la conférence de Paris a conduit

